



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services à la personne

Question écrite n° 84635

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport d'information sur l'évaluation du développement des services à la personne. Il préconise de favoriser l'expérimentation de l'offre de services intégrée couvrant l'ensemble des besoins du bien vieillir à domicile à savoir conférer au prestataire de services une souplesse pour organiser, assurer et adapter les prestations d'aide et d'accompagnement, prévoir une modalité de contrôle de la conduite des prestations sur la base d'indicateurs définis par le financeur, admettant des éléments qualitatifs à côté ou à la place du temps d'intervention. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84635

Rubrique : Services

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5088

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)